



CONCOURS-PHOTO JEUNESSE

« À travers ton regard » : 70 ans d'amitié entre la France et la Tunisie !



RÈGLEMENT

À l'occasion des 70 ans d'indépendance de la Tunisie et d'amitié entre la Tunisie et la France, célébrés en 2026, l'Institut français de Tunisie lance un concours photo invitant les jeunes de 18-35 ans résidant en Tunisie à porter un regard personnel sur les liens qui unissent les deux pays.

À travers une image, les participantes et participants sont invités à raconter cette relation à leur manière : une rencontre, un lieu, un geste, un souvenir, une transmission, une histoire partagée ou encore une vision de l'avenir.

Le concours souhaite ainsi mettre en lumière la richesse des échanges humains, culturels et générationnels qui nourrissent depuis plusieurs décennies les relations entre la Tunisie et la France. Un regard. Une image. Une histoire d'amitié.

Thème du concours

« À travers ton regard »

Les participantes et participants sont libres d'interpréter le thème selon leur sensibilité et leur expérience.

La photographie pourra notamment évoquer :

- une rencontre ;
- un geste de partage ;
- une histoire familiale ou personnelle ;
- un lieu symbolique ;

- une transmission entre générations ;
- un lien culturel, artistique ou linguistique ;
- une mémoire commune ;
- un échange entre les deux pays ;
- ou encore une vision de l'amitié franco-tunisienne pour les années à venir.

L'objectif n'est pas d'illustrer l'amitié de manière littérale, mais de proposer **un regard singulier, sensible ou créatif** sur les liens humains entre la Tunisie et la France.

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert aux personnes **résidant en Tunisie, âgées de 18 à 35 ans à la date de clôture du concours**, photographes amateurs.

La participation est gratuite.

Chaque participante ou participant doit :

- être l'auteur ou l'autrice de la photographie présentée ;
- détenir les droits nécessaires à sa diffusion ;
- garantir que la photographie est une œuvre originale ;
- s'assurer d'avoir obtenu, lorsque cela est nécessaire, l'autorisation des personnes identifiables figurant sur la photographie ;
- être en mesure de fournir, à la demande de l'Institut français de Tunisie, le fichier original de la photographie.

Une seule photographie par personne est acceptée.

Comment participer ?

Pour participer au concours, il convient de :

- proposer une photographie originale en lien avec le thème ;
- donner un titre à la photographie ;
- rédiger une courte légende de 60 mots maximum, en français ou en arabe, permettant d'expliquer le contexte, l'histoire ou le regard associé à l'image ;
- remplir le formulaire de candidature en ligne ;
- joindre la photographie dans le format demandé ;
- accepter le règlement du concours.

Les candidatures devront être transmises exclusivement via le formulaire en ligne avant la date limite indiquée.

Toute candidature incomplète ou transmise après la date de clôture pourra être déclarée irrecevable.

Format des photographies

Les photographies peuvent être réalisées avec :

- un appareil photo numérique ;
- un smartphone ;
- un appareil argentique, à condition que la photographie soit ensuite numérisée en haute définition.

Les fichiers devront respecter les caractéristiques suivantes :

- format **JPEG** ou **PNG** ;
- haute résolution ;
- minimum de **3 000 pixels sur le côté le plus long** ;
- une résolution **de 4 000 pixels ou davantage est recommandée**, notamment dans la perspective d'une impression et d'une exposition ;
- poids maximal de **10 Mo** ;
- absence de signature, filigrane, logo, cadre ou texte incrusté dans l'image.

L'Institut français de Tunisie pourra demander aux photographes sélectionnés de fournir une version en résolution supérieure si celle-ci est disponible.

Retouches et intelligence artificielle

Les retouches photographiques classiques permettant d'optimiser une image sont autorisées. Cela peut notamment inclure :

- les ajustements d'exposition ;
- le contraste ;
- la luminosité ;
- la balance des couleurs ;
- le recadrage ;
- la netteté ;
- la réduction du bruit ;
- la correction de poussières ou de défauts mineurs.
-

Ces interventions doivent néanmoins préserver **l'intégrité de la scène photographiée**.

Ne sont pas autorisés :

- les images entièrement générées par intelligence artificielle ;
- les photomontages ;
- l'ajout ou la suppression d'éléments importants modifiant la réalité de la scène ;
- le remplacement d'un arrière-plan par génération artificielle ;
- l'ajout de personnes, d'objets ou de décors générés par intelligence artificielle ;
- les transformations génératives importantes affectant le contenu ou le sens de la photographie.

L'utilisation d'outils automatiques ou assistés par intelligence artificielle reste possible lorsqu'elle vise uniquement une amélioration technique de l'image, par exemple la réduction du bruit, l'amélioration de la netteté ou l'ajustement de la lumière, à condition de ne pas modifier substantiellement le contenu photographié.

L'Institut français de Tunisie se réserve la possibilité de demander :

- le fichier original ;
- les métadonnées disponibles ;
- ou toute information utile permettant de vérifier l'authenticité de la photographie.

En cas de doute sérieux sur l'origine ou la transformation de l'image, la candidature pourra être écartée.

Contenus non admis

Les photographies devront respecter les lois et règlements en vigueur ainsi que les droits des tiers.

Ne seront notamment pas admis les contenus :

- illicites ;
- discriminatoires ;
- diffamatoires ;
- incitant à la haine ou à la violence ;
- portant atteinte à la dignité d'une personne ;
- portant atteinte à la vie privée ;
- portant atteinte au droit à l'image ;
- utilisant sans autorisation des œuvres ou contenus protégés appartenant à des tiers ;
- ne respectant pas les conditions du présent concours.

L'Institut français de Tunisie se réserve le droit d'écarter toute photographie ne respectant pas ces principes.

Droit à l'image

Lorsque des personnes sont clairement identifiables sur une photographie, le participant ou la participante doit s'assurer de disposer des autorisations nécessaires pour la prise de vue et la diffusion de leur image dans le cadre du concours.

Pour toute personne mineure identifiable, une autorisation du ou des représentants légaux devra être obtenue.

L'Institut français de Tunisie pourra demander la transmission de ces autorisations avant toute publication, exposition ou diffusion de la photographie.

Calendrier

Le concours sera ouvert le **10 octobre 2026**.

Les candidatures devront être déposées au plus tard le **30 octobre 2026 à 23h59 (HT)**.

Aucune candidature reçue après cette échéance ne pourra être prise en compte.

Les résultats seront annoncés fin novembre sur le site internet et les réseaux sociaux de l'Institut français de Tunisie.

Une remise des prix aura lieu en décembre 2026 et l'exposition des photographies sélectionnées aura lieu en 2027 à l'Institut français de Tunisie.

Sélection des photographies

Les photographies seront examinées par **un jury composé de professionnels de la photographie, de personnalités du monde culturel et de représentants de l’Institut français de Tunisie.**

La composition détaillée du jury pourra être communiquée sur les supports de communication du concours.

Les photographies seront notamment appréciées selon les critères suivants :

- la pertinence par rapport au thème ;
- l’originalité du regard ;
- la force narrative ou émotionnelle ;
- la qualité esthétique ;
- la composition ;
- la qualité technique ;
- la capacité de la photographie à proposer une interprétation personnelle du thème.

Le jury pourra décider de ne pas attribuer un prix si les candidatures reçues ne répondent pas suffisamment aux critères du concours.

Les décisions du jury seront définitives.

Prix

Les lauréates et lauréats pourront recevoir les prix suivants :

- un billet de bateau aller-retour Tunis-Marseille-Tunis sur Corsica Linea pour le lauréat et une personne de son choix + un véhicule ;
- un billet d’avion aller-retour Tunis–Paris–Tunis sur Transavia ;
- une session de cours de français de 40 heures (en 2027) ;
- un abonnement annuel à la médiathèque ainsi qu’un accès à 10 projections cinéma organisées à l’auditorium de l’Institut français de Tunisie.

Les modalités précises liées aux voyages précités seront détaillées a posteriori, en lien avec les partenaires, notamment :

- période de validité ;
- conditions de réservation ;
- caractère nominatif du prix ;
- frais éventuellement inclus ou exclus ;
- conditions liées aux documents de voyage ;
- hébergement ;
- assurance ;
- dépenses personnelles ;
- éventuelles restrictions ou modifications.
- Les billets gagnés sont personnels, non transmissible et ne dispensent pas des conditions légales de transport à remplir pour un voyage vers la France ;

- L'attribution d'un prix comprenant un voyage ne vaut pas garantie d'obtention d'un visa. Les démarches administratives nécessaires à l'entrée sur le territoire concerné, notamment la demande de visa, relèvent de la responsabilité du ou de la lauréat-e.

Les prix ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces.

Exposition

Les 20 photographies sélectionnées par le jury feront l'objet d'une exposition à l'Institut français de Tunisie en 2027 (dont celles ayant reçu un prix).

Les photographes retenus seront invités au vernissage de l'exposition.

Les œuvres pourront également être valorisées sur les supports de communication de l'Institut français de Tunisie, dans le cadre de la promotion du concours et de l'exposition.

Droits d'auteur

Les participantes et participants **demeurent propriétaires de leurs œuvres et titulaires de leurs droits d'auteur.**

La participation au concours n'entraîne aucun transfert de propriété au profit de l'Institut français de Tunisie.

En participant au concours, les participantes et participants accordent cependant à l'Institut français de Tunisie une autorisation **gratuite et non exclusive** de reproduire et de représenter leur photographie dans le cadre de :

- l'organisation du concours ;
- sa promotion ;
- l'exposition ;
- la communication institutionnelle liée au concours ;
- la publication sur le site internet de l'Institut français de Tunisie ;
- la publication sur ses réseaux sociaux ;
- les relations presse ;
- les supports éditoriaux et numériques relatifs au concours et à l'exposition.

Toute reproduction ou diffusion sera accompagnée du **nom ou du pseudonyme de l'auteur ou de l'autrice.**

La durée, le territoire et les modalités précises de cette autorisation devront être détaillés dans le règlement officiel.

Données personnelles

Les données recueillies dans le cadre du formulaire de candidature seront utilisées uniquement aux fins nécessaires à :

- l'organisation du concours ;
- la gestion des candidatures ;
- la prise de contact avec les participantes et participants ;
- la sélection des photographies ;
- l'annonce des résultats ;

- l'organisation de l'exposition ;
- la remise des prix.

Les participantes et participants devront être informés des modalités de traitement de leurs données personnelles, de leur durée de conservation et de leurs droits d'accès, de rectification et, le cas échéant, de suppression.

Ces informations devront figurer dans le règlement complet ainsi que dans le formulaire de candidature.

Responsabilité

Les participantes et participants sont seuls responsables du contenu de leur photographie et garantissent disposer de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à sa présentation dans le cadre du concours.

L'Institut français de Tunisie ne pourra être tenu responsable d'une violation des droits d'un tiers résultant d'une photographie soumise par un participant ou une participante.

L'organisation se réserve également la possibilité de modifier, reporter ou annuler le concours en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

Acceptation du règlement

La participation au concours implique **l'acceptation pleine et entière du règlement.**

Toute candidature ne respectant pas les conditions de participation pourra être écartée.

Pour toute question relative au concours, envoyez un mail à :

- concours.photo.70ans@institutfrancais-tunisie.com ou à
- webmestre@institutfrancais-tunisie.com